EFFETS ET PERCEPTION DE LA SUBVENTION EN PRODUCTION DE MAÏS DANS LE DEPARTEMENT DE KORHOGO

Ségbé Guy Romaric, BALLE
Guy Eric Anicet Quassy, KOUAKOU
Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo,
balleromaric@yahoo.fr

Résumé

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'effet et de la perception d'un projet mis en œuvre pour soutenir la production de maïs dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire. L'objectif est d'évaluer la contribution de la subvention en milieu rural aux performances des producteurs et la perception de cette forme d'appui chez les bénéficiaires. Une approche mixte, quantitative et qualitative, a ainsi été utilisée auprès de 334 producteurs répartis dans 5 localités. Deux focus groupes ont été conduits relativement à la perception des bénéficiaires. Une analyse de variance des paramètres quantitatifs et une grille d'analyse des interviews ont été utilisées. Les résultats indiquent une nette amélioration du rendement chez les bénéficiaires, passant de 0,96 t/ha à 1,59 t/ha. Les superficies moyennes sont restées constantes chez les bénéficiaires, tandis que les non bénéficiaires ont connu une augmentation significative des aires exploitées de maïs entre 2023 et 2024. L'analyse financière révèle un résultat net négatif (–10 720 FCFA/ha), le gain de productivité étant inférieur à la valeur des intrants reçus. L'analyse des interviews a montré qu'entre le besoin d'assurer la sécurité alimentaire du ménage et les contraintes évolutives liées à la production du maïs, le producteur semble pris au piège d'un héritage lourd à assumer. L'étude conclut que le projet a eu un effet globalement positif, mais sans rentabilité financière. Un modèle de production innovant soutenu par l'État et basé sur des mécanismes endogènes est indispensable pour revitaliser la culture du maïs.
***Mots clés** : Production de maïs, Effets, Perception, Subvention, Korhogo.*

Abstract

This research is part of an evaluation of the impact and perception of a project implemented to support maize production in the Korhogo department of Côte d'Ivoire. The objective is to assess the contribution of rural subsidies to producer performance and the perception of this form of support among beneficiaries. A mixed quantitative and qualitative approach was used with 334 producers in five localities. Two focus groups were conducted on the perception of beneficiaries. An analysis of variance of quantitative parameters and an interview analysis grid were used. The results indicate a clear improvement in yield among beneficiaries, from 0.96 t/ha to 1.59 t/ha. Average acreage remained constant among beneficiaries, while non-beneficiaries experienced a significant increase in the area under maize cultivation between 2023 and 2024. The financial analysis reveals a negative net result (–10,720 CFA francs/ha), with productivity gains falling short of the value of inputs received. Analysis of interviews showed that, caught between the need to ensure household food security and the evolving constraints associated with maize production, producers seem trapped by a heavy legacy to bear. The study concludes that the project

had an overall positive effect, but was not financially profitable. An innovative production model supported by the state and based on endogenous mechanisms is essential to revitalise maize cultivation.
Keywords: *Maize production, Effects, Perception, Subsidy, Korhogo.*

Introduction

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, l'agriculture demeure la principale activité économique, générant des revenus pour près de 60 % de la population active et contribuant à plus de 50 % des recettes d'exportation **(FAO, 2016 :2)**. Le maïs, céréale la plus produite à l'échelle mondiale selon **Joanis (2018 :1)**, y occupe une place prépondérante, étant la culture vivrière de base la plus répandue. Il couvre plus de 33 millions d'hectares de terres agricoles chaque année, ce qui représente environ 16,5 % des 200 millions d'hectares estimés de terres cultivées d'Afrique subsaharienne **(Badiane, 2021 : 1)**.

En Côte d'Ivoire, le maïs occupe une place centrale dans l'agriculture vivrière. En 2021, la production nationale était estimée à 1 140 000 tonnes, largement autoconsommée **(CNRA, 2024 : 1)**. En termes de volume, le maïs représente ainsi la deuxième céréale la plus cultivée après le riz. Utilisé aussi bien dans l'alimentation humaine qu'animale, il constitue un élément essentiel du régime alimentaire des populations.

Toutefois, malgré son importance stratégique, la filière reste confrontée à plusieurs contraintes : faible rendement, mauvaise structuration, accès limité aux intrants agricoles, etc. Et pourtant, au regard des caractéristiques du milieu rural ivoirien, le développement des potentialités agricoles des régions serait un puissant vecteur de lutte contre la pauvreté. Pour y arriver, il est nécessaire de procéder à la transformation qualitative des dispositifs de production **(Bosc et Bélières, 2015 : 207)**. Cela impliquera notamment la mobilisation d'importants capitaux pour l'acquisition des facteurs de production et le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs. En la matière, l'absence de crédit agricole et de subvention ont été longtemps perçu comme des contraintes majeures pesant sur les paysans et pouvant les empêcher de moderniser leurs exploitations et améliorer leurs revenus **(Djato, 2001 : 92)**.

Face à ces défis, le gouvernement ivoirien a mis en œuvre, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la coopération japonaise (JICA), le Programme de Production Alimentaire d'Urgence (2PAU-CI) **(BAD, 2022 : 28)**. Ce programme vise à accroître la

production des cultures vivrières (riz, maïs, manioc) pour réduire les importations et renforcer la sécurité alimentaire, notamment à travers la subvention de certains intrants agricoles **(ANADER, 2023 : 1)**. Cependant, bien que les ambitions du 2PAU-CI soient clairement définies, des incertitudes subsistent quant à son efficacité réelle sur le terrain. Ainsi, l'évaluation des effets induits par cette action, particulièrement dans certaines zones comme le département de Korhogo revêt un intérêt stratégique. L'objectif général de cette étude est de contribuer à l'amélioration de l'impact d'une opération de subvention sur les populations cibles. Plus spécifiquement, ce travail vise à évaluer les effets de la subvention sur l'appareil de production en termes de rendement et à analyser la perception des producteurs. Les résultats obtenus permettront de définir des axes d'amélioration de l'opération de subvention.

2. Méthodologie

2.1. Outils

La population cible est constituée des producteurs de maïs bénéficiaires de la subvention et d'un groupe de producteurs témoins n'ayant pas profité de cet appui. Ces agriculteurs sont sélectionnés dans cinq (5) localités du département de Korhogo. Il s'agit des sous-préfectures de Lataha, Koni, Korhogo, Kombolokoura, Dassoungboho.

Le matériel technique est composé d'un questionnaire destiné aux producteurs de maïs bénéficiaires ou non du projet. Il comprend trois (3) grandes parties qui renseignent sur le profil sociodémographique du producteur, les caractéristiques de l'exploitation et l'évaluation des coûts liés à la production et à la commercialisation du maïs. Un guide d'entretien a servi à la conduite des focus groupes visant à collecter des éléments de perception chez les producteurs bénéficiaires.

2.2. Méthodes

2.2.1 Collecte des données

L'étude a été menée dans le département de Korhogo plus précisément dans les sous-préfectures de Lataha, Koni, Korhogo, Kombolokoura et Dassoungboho sélectionnées pour leur forte production en maïs et leur implication dans la mise en œuvre du projet 2PAU-CI. La figure 1 présente la zone d'étude au sein du département de Korhogo.

Afin d'assurer une bonne représentativité de l'échantillon, une méthode d'échantillonnage raisonné a été retenue. Cette approche tient compte de la disponibilité des producteurs, de leur localisation géographique, ainsi que de leur niveau d'implication dans le projet. La taille de l'échantillon a ensuite été déterminée selon la méthode préconisée par **Pires (1997)** cité dans les travaux de **Kane (2019 : 36)**. La taille d'échantillon obtenue est de 167 producteurs bénéficiaires représentant un taux de sondage de 38,9% de la population mère. Par souci de comparaison équilibrée entre bénéficiaires et non-bénéficiaires, un nombre équivalent de producteurs non bénéficiaires a été considéré. Ainsi, l'effectif total des producteurs enquêtés s'élève à 334 individus répartis dans les cinq (5) sous-préfectures en appliquant le taux de sondage obtenu à l'effectif local (Tableau 1).

Figure 1 : *Présentation de la zone d'étude dans le département de Korhogo*

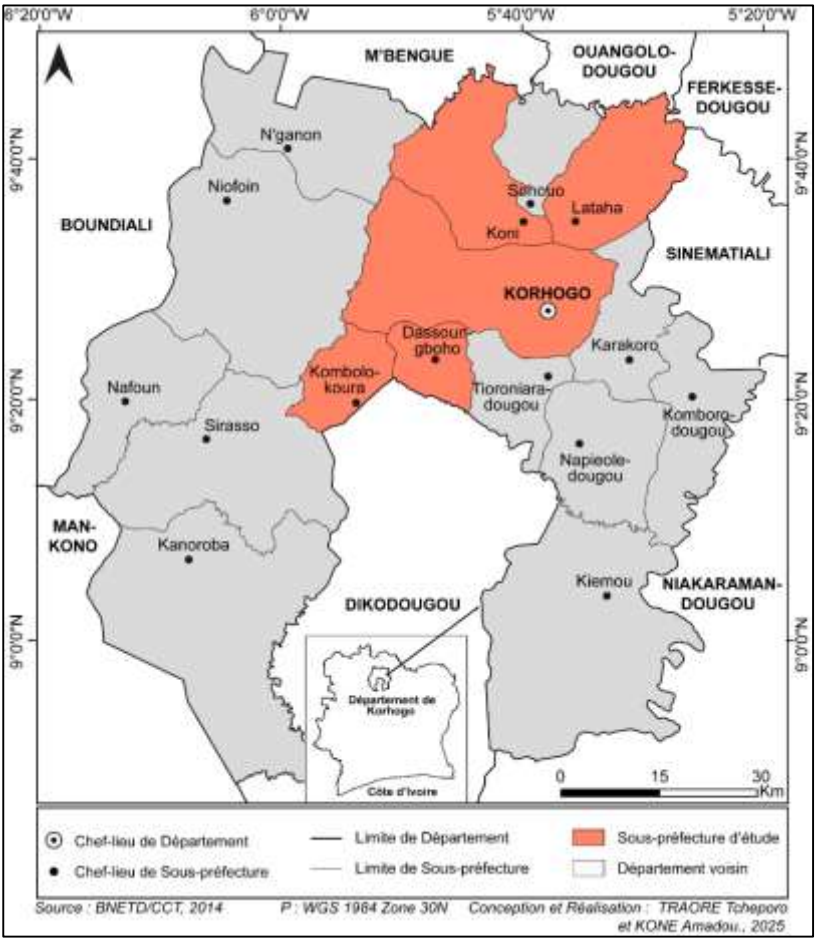

Source : Traoré (2025)

Les enquêtés bénéficiaires ont ensuite été choisis par un tirage aléatoire simple dans le répertoire tenu par la structure d'encadrement qui validait

les choix selon la diversité des expériences rencontrées. Un effectif identique de producteurs non bénéficiaires a été aussi interrogé dans la même localité par la méthode d'échantillonnage par boule de neige.
Pour les interviews, deux (2) focus-groupes de cinq (5) producteurs bénéficiaires chacun ont été animés dans les sous-préfectures de Koni et de Lataha.

***Tableau 1** : Répartition des producteurs enquêtés par sous-préfecture*

Sous-préfectures	**Nombre de bénéficiaires de la subvention**	**Nombre de non bénéficiaires de la subvention**
Dassoungboho	40	40
Kombolokoura	33	33
Lataha	41	41
Koni	23	23
Korhogo	30	30
Total	**167**	**167**

2.2.2 Traitement des données

Les paramètres de statistique descriptive ont été employés pour l'analyse des données quantitatives. Ils ont ainsi permis de décrire et d'identifier les disparités existantes entre les groupes étudiés **(Ballé, 2019 :71-101)**. Une analyse de la variance (ANOVA) a été utilisée à l'aide du logiciel SPSS 23.0 pour tester si les différences observées entre les groupes sont significatives. Elle repose sur la comparaison de la variance intergroupe et de la variance intragroupe **(Studer *et al.,* 2009 : 3)**. Une évaluation financière a également été réalisée pour comparer la valeur financière de la productivité induite par la subvention et la valeur financière de la subvention.
Les interviews ont été analysées par l'approche de la compréhension selon Weber en considérant la subvention comme un objet sociologique. La production de maïs dans cet environnement nouveau devient une activité sociale nouvelle avec des sens subjectivement visés par les individus. Ces sens laissent entrevoir une dimension interprétative de cet objet sociologique. L'ensemble devant aboutir à une explication causale de l'activité sociale de la production de maïs soutenue par l'opération de subvention **(Gonthier, 2004 : 36-37).**

3. Résultats

3.1. Disparité zonale des superficies et des rendements chez les bénéficiaires de subvention

Le rendement moyen a connu une hausse, passant à Dassoungboho de 0,94 ± 0,40 t/ha en 2023 à 1,54 ± 0,64 t/ha en 2024, et à Kombolokoura de 0,90 ± 0,28 t/ha à 1,77 ± 0,69 t/ha. Le rendement minimal est passé de 0,5 à 0,66 t/ha à Dassoungboho et de 0,25 à 0,66 t/ha à Kombolokoura, tandis que le rendement maximal est passé de 2,5 à 4 t/ha à Dassoungboho et de 1,5 à 3 t/ha à Kombolokoura.

Dans la sous-préfecture de Lataha, la superficie moyenne est passée de 2,15 ± 0,78 ha en 2023 à 2,24 ± 0,93 ha en 2024, avec des superficies minimale et maximale constantes respectivement à 1 ha et 4 ha. Le rendement moyen s'est accru, passant de 1,09 ± 0,32 t/ha à 1,89 ± 0,57 t/ha. Le rendement minimal a évolué de 0,5 à 1 t/ha, tandis que le rendement maximal est passé de 1,5 à 3 t/ha. Dans la sous-préfecture de Korhogo, la superficie moyenne reste relativement stable entre 2,87 ± 1,31 ha en 2023 et 2,82 ± 1,33 ha en 2024. En revanche, le rendement moyen progresse de 0,93 ± 0,31 t/ha à 1,26 ± 0,55 t/ha, traduisant une amélioration de la productivité des exploitations de maïs (Tableau 4).

Tableau 4 : *Évolution des superficies et rendements chez les bénéficiaires de la subvention*

	Localités				
	Dassoungboho	**Kombolokoura**	**Lataha**	**Koni**	**Korhogo**
Moyenne SupB23	2,59 ±1,08	2,47 ±1,14	2,15 ±0,78	2,77 ±1,30	2,86 ±1,31
Min-Max SupB23	0,8 - 6	1 - 6	1 - 4	0,8 - 6	1 - 6
Moyenne SupB24	2,51 ±0,90	2,39 ±0,98	2,24 ±0,93	2,96 ±1,20	2,82 ±1,33
Min-Max SupB24	1 - 5	1 - 5	1 - 4	1 - 6	1 - 6
Moyenne RB23	0,94 ±0,40	0,90 ±0,28	1,1 ±0,32	0,89 ±0,26	0,93 ±0,31
Min-Max RB23	0,5 - 2,5	0,25 - 1,5	0,5 - 1,5	0,5 - 1,5	0,5 - 2
Moyenne RB24	1,54 ±0,64	1,77 ±0,69	1,89 ±0,57	1,33 ±0,63	1,26 ±0,55
Min-Max RB24	0,66- 4	0,66 - 3	1 - 3	0,5 - 3	0,5 - 3

Notes : SUPB23 : Superficie Bénéficiaires en 2023, SUPB24 : Superficie Bénéficiaires en 2024, RB23 : Rendement Bénéficiaires en 2023, RB24 : Rendement Bénéficiaires en 2024

3.2. Effets du projet sur les performances de production

3.2.1. Comparaison des variables de production dans la même catégorie de producteurs

L'analyse de la variance a été appliquée sur les moyennes des variables de production que sont les superficies et les rendements des exploitations des bénéficiaires et non-bénéficiaires de la subvention. Les résultats, contenus dans le tableau V, montrent que les superficies des bénéficiaires en 2023 diffèrent de manière significative entre les localités (F=2,77 ; P= 0,029), de même que les superficies entretenues en 2024 (F= 2,53 ; P= 0,043). En ce qui concerne le rendement des bénéficiaires, aucune différence significative n'a été observée en 2023 (F= 2,23 ; P= 0,068), tandis qu'en 2024, une différence hautement significative est relevée (F= 8,66 ; P= 0,000). En revanche, les variables de production des non bénéficiaires, à savoir la superficie (F= 0,554 ; P= 0,70) et le rendement (F= 0,68 ; P= 0,61), ne présentent pas de différence significative d'une localité à une autre.

3.2.2. Comparaison des variables de production entre catégories dans le temps

Les résultats de l'analyse de variance, consignés dans le tableau VI, montrent qu'il n'y a pas de différence significative (F=0,002 ; P= 0,96) entre les superficies moyennes des bénéficiaires entre 2023 (2,55 ha) et 2024 (2,56 ha). Ce résultat suggère que le projet n'a pas entrainé une augmentation des superficies cultivées par les bénéficiaires. En revanche, l'évolution des rendements est significative. Le rendement moyen des bénéficiaires est passé de 0,961 t/ha en 2023 à 1,594 t/ha en 2024, avec une différence hautement significative (F= 120,74 ; P= 0,000). Toutes choses égales par ailleurs, ce résultat met en évidence la nette amélioration de la productivité des exploitations de maïs bénéficiaires de la subvention. En comparant les superficies cultivées en 2024 entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires, on observe, avec une moyenne de 2,56 ha pour les bénéficiaires contre 2,84 ha pour les non-bénéficiaires, que la différence est statistiquement significative (F= 5,355 ; P= 0,021). Les rendements moyens de la campagne 2024 révèlent un écart

significatif (F=63,889 ; P= 0,000) entre les bénéficiaires (1,59 t/ha) et les non-bénéficiaires (1,092 t/ha).

Tableau 5 : *Comparaison des variables de production dans l'espace*

	Somme des carrés	ddl	F	Sig.
Superficies des Bénéficiaires en 2023				
Total	221,33	169	2,77	0,03
Superficies des Bénéficiaires en 2024				
Total	202,21	166	2,53	0,04
Rendement des Bénéficiaires en 2023				
Total	18,82	166	2,22	0,07
Rendement des Bénéficiaires en 2024				
Total	73,21	166	8,65	0,00

Tableau 6 *: Comparaison des variables de production dans le temps*

	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig.
Superficies des Bénéficiaires en 2023 et 2024					
Total	423,55	333		0,01	0,97
Rendements des Bénéficiaires en 2023 et 2024					
Total	125,50	333		120,74	0,00
Superficies des Bénéficiaires et non Bénéficiaires en 2024					
Total	434,56	333		5,36	0,02
Rendements des Bénéficiaires et non Bénéficiaires en 2024					
Total	130,28	333		63,89	0,00

3.3. Analyse sommaire de l'effet financier de la subvention

L'analyse des effets financiers de la subvention à la production de maïs repose sur la comparaison entre la valeur financière de la productivité supplémentaire induite par cette action et le coût de la subvention en intrants reçue par les producteurs comme indiqué antérieurement.

Les résultats d'analyse des données collectées, ont montré que le rendement moyen des bénéficiaires est passé de 0,961 t/ha en 2023, avant l'appui, à 1,594 t/ha en 2024, après l'appui. Cela correspond à une augmentation de 633 kg/ha. Cet écart induit un résultat de – 10 720

FCFA/ha. Cela signifie que, dans les conditions de l'année 2024, la valeur financière des gains de productivité ne couvre pas entièrement le coût des intrants subventionnés. Le prix critique, c'est-à-dire celui qui assurerait le seuil de rentabilité en cas d'utilisation d'intrants selon l'itinéraire technique recommandé est de 175 FCFA/Kg. L'intensification de la culture du maïs n'est donc pas rentable.

3.4. Éléments de perception de la subvention en production du maïs

3.4.1. La constance des enjeux et des stratégies liées à la culture du maïs

Le maïs est une spéculation agricole multiséculaire selon les groupes de producteurs interviewés. Il est, de ce fait, caractéristique du peuple Sénoufo auquel ils appartiennent. Les enjeux de la production du maïs n'ont pas été nuancés dans les focus groupes conduits. En effet, le maïs est d'abord un produit destiné à l'autoconsommation du ménage. Le « surplus » est vendu au besoin pour procurer des ressources financières, principalement au chef de ménage. A ce sujet, D. Soro, 42 ans, résume l'idée générale des enjeux de la culture du maïs en ces mots : « *L'importance du maïs, pour nous, c'est la consommation. On produit pour nourrir la famille, et vendre le surplus pour se faire de l'argent* ». Pour les personnes interrogées, le surplus ne signifie pas forcément l'excédent après réservation de la quantité suffisante à l'autoconsommation annuelle de la famille, mais plutôt une part monnayable selon les besoins financiers mineurs de la famille. T Silué, 49 ans, précise : « *Quand je vends le maïs, c'est pour me faire un peu d'argent, sinon je fais également l'anacarde et le coton* ».

3.4.2. La subvention, plus un levier de la production qu'un levier de la productivité

Au sein des groupes d'échanges, la subvention est appréhendée unanimement comme une aubaine. En effet, elle est l'une des rares actions de dons d'intrants agricoles dans ces différentes localités. C'est donc naturellement que G. Tuo, 35 ans, traduisant ses impressions sur le projet, dit : « *la subvention est bien parce qu'elle était gratuite. C'était une forme d'aide qui nous a permis de réduire le nombre de sacs d'engrais que nous devions acheter. Grâce à ça, nos productions ont augmenté et les dépenses ont diminué* ». Visiblement, la subvention se focalise uniquement sur le don de fertilisants, excluant ainsi certains facteurs de productions essentiels tels

que les semences, les insecticides et les herbicides. Même si cela semble inhérent à l'esprit du projet intitulé « Programme de Production Alimentaire d'Urgence », cette approche pourrait contrevenir aux efforts consentis par l'État et les structures d'encadrement en vue d'améliorer les rendements des exploitations de maïs.

3.4.3. Après la subvention, davantage d'allocations attendues

L'expérience des producteurs ayant animé les focus groupes sur l'opération de subvention nourrit un goût prononcé pour la gratuité. F. Soro, 48 ans, a illustré cette attente en disant : «…*qui n'aime pas cadeau ? Il faudra augmenter la quantité d'engrais fournie et donner les insecticides, les herbicides et les semences ; surtout l'engrais et la semence...* ». Ce propos, soutenu par la totalité des participants, dévoile les attentes profondes des producteurs qui voient à travers cette initiative, l'opportunité d'avoir plus, voire tout, mais gratuitement. Les raisons d'une telle espérance se retrouvent dans la justification donnée par F. Soro, 48 ans, en ces termes :

« *… parce que la terre est pauvre et nous n'avons pas les moyens pour acheter tous ces éléments tel que recommandé par la norme et souvent nous sommes obligés de faire avec le peu qu'on n'a…ici, c'est la semence locale que nous utilisons. On veut aussi des semences améliorées pour pouvoir produire plus. Sinon que le projet est très bon mais nous voulons plus* ».

Cette intervention met en lumière le problème central à l'origine des attentes : « …*la terre est pauvre*… ». Les producteurs de maïs soulignent une carence du support de la production agricole qui impose le recours aux semences améliorées, aux fertilisants et autres produits agro pharmaceutiques dont l'acquisition exige des moyens financiers. Cette argumentation montre les limites du mode de production extensif traditionnel en culture de maïs et pointe la nécessité d'évoluer vers un système intensif plus contraignant, hors de la portée des producteurs de la région. A travers les réactions suscitées par ces conditions nouvelles de production, plus couteuses, l'on s'aperçoit que pour le producteur moyen, « le jeu n'en vaut pas la chandelle ». Surtout que le maïs demeure historiquement, une culture d'autoconsommation.

3.4.4. Le préfinancement contractuel compromettant comme alternative à la subvention

La question de l'alternative à la subvention a également été abordée avec les participants aux focus groupes. Au regard de l'intérêt de cette spéculation agricole dans le mode de vie des producteurs, la stratégie la plus utilisée en vue de garantir la production de maïs est le préfinancement contractuel en accord avec les grands acheteurs de maïs. A ce sujet, B. Soro, 54 ans, avoue que :

« *Sans la subvention, on part voir nos acheteurs de maïs pour qu'il nous donne l'argent ou des produits dont nous avons besoins en échange de la production… parce que nous n'avons pas les moyens pour acheter cash et nous sommes obligés de procéder comme ça… l'argent que nous avons gagné pendant la campagne dernière est utilisé pour les dépenses de la famille et le revenu n'est pas aussi grand…c'est difficile* ».

Ce propos est assimilable à un aveu d'impuissance des producteurs face à un engrenage qui entremêle la sécurité alimentaire du ménage, le besoin de production de maïs, la pauvreté du sol, les caprices du climat et le manque de moyens financiers. F. Soro, 48 ans, arguait :
« *on ne gagne pas grande chose même… le maïs ne donne pas trop à cause de la terre qui est pauvre et aussi la pluie. Les acheteurs qui nous aident à avoir les intrants pour la production achètent aussi à un prix un peu trop bas* ».
En l'absence d'une subvention consistante, le préfinancement contractuel tel que pratiqué est l'ultime recours des producteurs. Il s'apparente à un système de crédit-intrant qui engage le producteur à livrer sa production audit acheteur qui en retire la valeur marchande du prêt et les intérêts tacites. Cela se fait en appliquant un prix nettement en dessous de prix du marché.

4. Discussion

Les résultats révèlent une forte hétérogénéité spatiale des performances agricoles en termes de superficie et de rendement. La comparaison entre les sous-préfectures met en évidence des cas contrastés où la productivité et l'étendue des exploitations de maïs sont opposées. Ce contraste révèle que l'augmentation de la superficie cultivée n'est pas nécessairement synonyme de meilleure productivité. A Lataha, la performance élevée en

rendement peut s'expliquer par une meilleure gestion technique et une utilisation plus efficace des intrants. A l'inverse, à Korhogo, la grande taille des exploitations semble ne pas garantir une meilleure productivité car les intrants disponibles sont souvent utilisés sur la surface réservée à la spéculation. Selon **Vanlauwe *et al,* (2014 :16)**, ce genre de constat est fréquent en Afrique. Ils expliquent que ce n'est pas la taille du champ qui compte le plus, mais la manière dont on le cultive ; autrement dit, l'utilisation des bonnes techniques et des intrants adaptés sont essentiels pour améliorer la productivité. L'analyse de la variance confirme ces observations. En effet, la superficie moyenne des bénéficiaires varie significativement selon les sous-préfectures, tandis que les rendements présentent une différence hautement significative en 2024 (F=8,656 ; P=0,000). Chez les non bénéficiaires, aucune différence significative n'est observée pour les superficies ou les rendements, traduisant une grande homogénéité des pratiques, mais aussi une stagnation des performances.

L'effet de la subvention se manifeste principalement par une amélioration significative des rendements chez les bénéficiaires. En pratique, le rendement moyen est passé de 0,961 t/ha en 2023 à 1,594 t/ha en 2024 alors que les superficies sont restées stables. Ces résultats mettent en évidence l'efficacité de l'appui apporté à travers le don d'intrants, même si la satisfaction des bénéficiaires reste mitigée. Seulement 10,8% des producteurs estiment que leurs besoins en engrais ont été totalement couverts. Chez les non bénéficiaires, les rendements restent stables et inférieurs à ceux des bénéficiaires, malgré des superficies légèrement supérieures. Cela confirme que l'adoption des innovations techniques et l'accompagnement des institutions jouent un rôle plus déterminant dans la productivité que la simple extension des surfaces **(Akpo, 2020 : 1-2).** L'analyse des variances montre également une hétérogénéité importante pour les rendements chez les bénéficiaires (P=0,000), ce qui reflète une réponse différente des producteurs à l'appui reçu. Cette variabilité peut s'expliquer souvent par le fait que les intrants subventionnés initialement destinés à une culture spécifique, sont fréquemment utilisés sur d'autres cultures ou repartis entre plusieurs spéculations selon les priorités des ménages ruraux. Selon **Ballé (2024 : 64)**, la redistribution des intrants entre les cultures maraîchères, le maïs, le coton et le riz, est une stratégie courante chez les producteurs, notamment dans le nord de la Côte d'Ivoire.

La brève analyse financière montre une perte de –10 720 FCFA/ha lorsque l'hypothèse de l'intégration du coût des intrants offerts est émise dans un calcul rapide de rentabilité. Ce déficit s'explique par le prix de vente bas du maïs (160 FCFA/kg) et le coût élevé des intrants, dont la hausse impacte négativement le coût de production et réduit les marges des producteurs **(FAO, 2006 : 1 ; FAO, 2016 : 4)**. En cas d'inexistence de subvention et dans le contexte de l'étude, l'intensification de la culture du maïs n'est donc pas financièrement rentable.

Conclusion

Il ressort que le mode de culture du maïs est à la fois manuel et attelé dans les zones visitées. Le maïs est exclusivement produit en culture pure sur des surfaces variant entre 1 et 6 ha. L'action de subvention des intrants a permis d'améliorer significativement les rendements du maïs, passant d'une productivité moyenne de 0,96t/ha en 2023 à 1,59 t/ha en 2024 chez les bénéficiaires, sans toutefois augmenter les superficies cultivées. Chez les non-bénéficiaires, les rendements restent bas malgré des superficies souvent plus importantes. Cependant, l'analyse financière réalisée chez les bénéficiaires montre que la valeur financière des gains de production reste inférieure à la valeur des intrants reçus, aboutissant à un résultat net négatif de –10 720 FCFA/ha. Relativement à la perception des producteurs vis-à-vis de la subvention apportée, l'on note une constance des enjeux et des stratégies liés à la culture du maïs qui demeure une spéculation multiséculaire destinée principalement à l'autoconsommation. L'alternative à la forme actuelle de la subvention qui est le préfinancement contractuel entraine une inféodation du producteur à des acheteurs souvent véreux. Entre le besoin d'assurer la sécurité alimentaire du ménage et les contraintes évolutives liées à la production du maïs, le producteur semble pris au piège d'un héritage lourd à assumer. En perspective, il serait judicieux d'envisager un mécanisme endogène d'appui à la modernisation des systèmes de production de maïs, soutenu par l'État.

Références bibliographiques

AKPO Christelle Yéba, 2020. *Impact des semences améliorées sur la productivité du maïs au Bénin*. « Rapport » final de recherche thématique,

AERC, Nairobi, 26 pages. https://aercafrica.org/wp-content/uploads/2020/11/E1aChristelle-Yeba-Akpo-FRFrench.pdf. Consulter le 05/08/2025.

ANADER, 2023. *Programme de production alimentaire d'urgence-cote d'ivoire (2pau-ci) : lancement du programme a la direction régionale ouest*. « Rapport » d'activités, ANADER, Abidjan. https://www.anader.ci/programme-de-production-alimentaire-durgence-cote-divoire-2pau-ci-la-direction-regionale-ouest-participe-au-lancement-du/, consulté le 23/07/2024

BALLE Ségbé Guy Romaric, 2019. *Dynamique de la pêche artisanale en lagune de grand-Lahou (Côte d'Ivoire) : Effort de pêche, aspects socio-économiques et durabilité*, « Thèse » en Sciences et Gestion de l'Environnement, Université Nangui Abrogoua (Abidjan, Côte d'Ivoire), 191pages.

BALLE Ségbé Guy Romaric, 2024. « Le maraichage urbain et périurbain face à la raréfaction des facteurs de production dans la ville de Korhogo (Côte d'Ivoire) ». Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture, 7(4) :56-66 https://www.researchgate.net/publication/389011812_Le_maraichage_urbain_et_periurbain_face_a_la_rarefaction_des_facteurs_de_production_dans_la_ville_de_Korhogo_Cote_d'Ivoire

BAD, 2022. *Programme de production alimentaire d'urgence (2PAU-CI/AEFPF-COTE D'IVOIRE)*. « Rapport » BAD, Abidjan, 64 pages. https://www.afdb.org/en/documents/cote-divoire-programme-de-production-alimentaire-durgence-2pau-ci/aefpf-cote-divoire-p-ci-aa0-037

BADIANE Paul Djamalyeugh, 2021. *Évaluation de l'effet de la carence du sol en macronutriments (N, P, K) sur la croissance et le rendement de Zea mays. L à Sédhiou (Séfa)*, « Mémoire » de master en Aménagement et Gestion Durable des Écosystèmes Forestiers et Agroforestiers, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal). 60 pages. https://rivieresdusud.uasz.sn/bitstream/handle/123456789/881/M%C3%A9moire%20Paul%20Djamalyeugh%20BADIANE.pdf?sequence=1&isAllowed=y

BOSC Pierre-Marie et BELIERES Jean-François, 2015. « Transformations agricoles : un point de vue renouvelé par une mise en perspective d'approches macro et microéconomiques ». Cahiers Agriculture 24 :206-214

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/pdf/2015/04/cagri2015244p206.pdf&ved=2ahUKEwioiZmH5fiOAxXAVEEAHSWeEzEQFnoECBcQAQ&usg=AOvVaw1PPDf6Lgw5rU0HlEvuFeVZ

CNRA, 2024. *Bien lutter contre les ennemis des semences de maïs en Côte d'Ivoire*. « Rapport » CNRA, Abidjan 2 p. https://cnra.ci/bien-lutter-contre-les-ennemis-des-semences-de-mais-en-cote-divoire/

DJATO Kouakou Kra, 2001. « Crédit agricole et efficacité de la production agricole en Côte d'Ivoire », Économie rurale, Programme National Persée, 263 (1), pp 92-104 https://ideas.repec.org/a/prs/recoru/ecoru_0013-0559_2001_num_263_1_5245.html

FAO, 2006. *Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne*. « Rapport » FAO, Rome,108 p. https://www.fao.org/4/a0627f/a0627f.pdf

FAO, 2016. L'agriculture en Afrique Subsaharienne : perspectives et enjeux de la décennie à venir, « Rapport » FAO, Rome, 43 p. https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/17ce2b38-9085-4505-9727-c69b7b5f3371/content

GONTHIER Frédéric, 2004. « Weber et la notion de compréhension », Cahiers Internationaux de Sociologie, 1 : 35-54, https://shs.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-1-page-35?lang=fr

JOANIS Yrvine, 2018. *Essai d'adaptation de douze (12) variétés de maïs QPM (Zea mays L.) introduites à Saint Marc (Localité Lalouère)*. « Mémoire » de fin d'études d'ingénieur agronome, Université d'État d'Haïti (UEH) Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV) Département de Phytotechnie (DPHY). 53 pages. https://fr.scribd.com/document/473626772/Joanis

KANE Amadou Hamidine, 2019. *Analyse du rôle de l'assurance dans la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques et à l'insécurité alimentaire : Cas de la région de Fatick au Sénégal*. « Mémoire » de maîtrise en Gestion des Risques et des Catastrophes, Université de Liège, Belgique, 66 pages. http://hdl.handle.net/2268.2/8238

PIRES Alvaro, 1997. *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, Université d'Ottawa, Ottawa, 88 p.

https://medecine-generale.sorbonne-universite.fr/wp-content/uploads/2020/09/Echantillonnage-et-recherche-qualitative-essai-théorique-et-methodologique.pdf

STUDER Matthias, RITSCHARD Gilbert, GABADINHO Alexis et MÜLLER Nicolas, 2009. « Analyse des dissimilarités par arbre d'induction ». Revue des Nouvelles Technologies de l'Information (RNTI) 15:7-18 https://www.researchgate.net/publication/220787013_Analyse_de_dissimilarites_par_arbre_d'induction

VANLAUWE Bernard, COYNE Danny, VAN Asten Pill, 2014. « Sustainable intensification and the African smallholder farmer ». Current Opinion in Environmental Sustainability, 8, 15-22 p. https://humidtropics.cgiar.org/wp-content/uploads/downloads/2014/12/Sustainable-intensification-and-the-African-smallholder.pdf. Consulter le 05/08/2025.

Remerciements : Nos remerciements vont à l'endroit du Directeur Régional Poro du Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, à tous ses collaborateurs et aux braves producteurs qui ont rendu cette étude possible
.